

III

(Informations)

COMMISSION

Avis d'appel d'offres n° 877, lancé par le Surinam, pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement

Projet : n° 311.040.05

Convention de financement : n° 440/SU

N° local de l'appel d'offres : n° 05/BW/1969

Objet :

Fourniture de mobilier scolaire et de divers matériels destinés à l'équipement de 17 écoles situées en 16 lieux différents du Surinam. L'appel d'offres porte sur la fourniture, en 13 lots, des mobiliers et matériels suivants :

Lot A :

Mobilier de classe.

Lot B :

Tableaux de classe et armoires à différentes destinations.

Lot C :

Bancs pour travaux manuels.

Lot D :

Bancs pour différents travaux.

Lot E :

Tables de dessin.

Lot F :

Planches de repassage, glaces, réchauds à gaz (type industriel) et chaudières à lessive.

Lot G :

Chauffe-eau à gaz.

Lot H :

Matériel de cuisine (cuisinières à gaz et électriques, éviers, bacs à lessive, etc.).

Lot I :

Machines à coudre.

Lot J :

Machines à laver.

Lot K :

Matériel réfrigérant.

Lot L :

Fers à repasser.

Lot M :

Fours à émailler.

Les candidats pourront soumissionner pour chaque lot, plusieurs lots ou pour leur ensemble.

Dossier d'appel d'offres :

La désignation détaillée, les caractéristiques et les quantités demandées font l'objet d'une annexe intitulée « Beschrijving en technische voorwaarden betreffende de levering van de inventaris van het projekt nr. 311.040.05 — Scholenbouw E.E.G. — 2e fase », laquelle forme avec « Deel A — Algemene Bepalingen » et « Deel B — Bepalingen van algemene aard van de aanbestedingen van leveringen gefinancierd door de Europese Economische Gemeenschap — Europees Ontwikkelingsfonds », les documents d'appel d'offres. Ceux-ci peuvent être obtenus, en langue néerlandaise seulement, sur demande adressée à :

Pour le Surinam :

Stichting Planbureau Suriname
Dr. S. Redmondstr. 118
Paramaribo

Pour tous autres pays :

Stichting Planbureau Suriname
PoB 172
Paramaribo (Suriname)

Prix des documents :**Pour le Surinam :**

20 florins Surinam pour chaque dossier retiré directement dans les bureaux de la Stichting Planbureau Suriname.

Pour tous autres pays :

florins Surinam 75, Fl. 144, FB 1.990, DM 146, FF 221, Flux. 1.990, Lit. 24.860.

Modalités de paiement :**Pour le Surinam :**

Contre paiement auprès du caissier de l'organisme précité ou par versement à la Surinaamse Bank à Paramaribo en faveur de la Stichting Planbureau Suriname, en indiquant « Bestek EEG Scholen 2e fase, inventaris ».

Pour tous autres pays :

Par chèque de banque à joindre à la demande et établi au nom de la « Stichting Planbureau Suriname » avec l'indication « Bestek EEG Scholen 2e fase, inventaris ».

Le chèque de banque est un titre de paiement émis par une banque sur sa trésorerie propre et non sur le compte de son client.

Envoi des documents d'appel d'offres :**Pour le Surinam :**

Dossier remis contre paiement.

Pour tous autres pays :

Dès réception de la demande ainsi que du chèque, le dossier sera adressé au demandeur, franco de port, par la voie la plus rapide.

Lieu de livraison :

Les fournitures doivent être livrées, *franco destination*, dans des écoles situées à : Clarapolder, Totness, Hu-

welijkszorg, Kwatta, Welgelegen, Maho, Uitkijk, Leiding, Uitvlugt, Duisburg, Koewarasan, Leijddorp, Comm. Simonspolder, Laarwijk, Meerzorg et Alkmaar, au Surinam. Le nom des écoles et leur adresse exacte seront spécifiés dans la lettre de commande.

Délai de livraison :

4 mois.

Estimation :

Pour l'ensemble des fournitures : 241.000 florins Surinam, équivalant à environ 128.000 unités de compte (U.S. dollars).

Paiement :

Il est porté à la connaissance des candidats que le paiement des fournitures pourra être effectué directement dans la monnaie du pays du siège social du soumissionnaire ou du producteur des fournitures.

Déclaration d'intention de soumissionner :

(uniquement pour les firmes non installées au Surinam).

Les firmes désireuses de participer au présent appel d'offres et *qui ne sont pas basées au Surinam* devront faire parvenir, sous pli recommandé avec accusé de réception au Directeur van Bouwwerken, Verkeer en Waterstaat, Kleine Waterstraat 8, Paramaribo (Suriname), une déclaration d'intention de soumissionner.

Ladite déclaration, rédigée en langue néerlandaise et établie sur papier libre (non timbré), devra être accompagnée de la preuve qu'elles sont ressortissantes de l'un des États membres ou des États et pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne (selon leur loi nationale) et devra parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 3 avril 1970 avant 12 heures locales.

L'envoi d'une déclaration d'intention de soumissionner en temps utile est une condition à la participation, mais n'engage en aucun cas la firme. Le récépissé de l'envoi de la déclaration de soumissionner devra être joint à la soumission ultérieure.

Les soumissions

et pièces annexes, en quatre exemplaires et en langue néerlandaise, pourront soit être déposées sous pli cacheté et contre reçu dans une urne scellée placée à cet effet dans le bureau du Directeur van Bouwwer-

ken, Verkeer en Waterstaat, Kleine Waterstraat 8, Paramaribo (Suriname), soit être expédiées, sous pli recommandé avec accusé de réception, à la même adresse.

Les soumissions devront parvenir à l'adresse citée ci-dessus au plus tard :

- a) le 6 avril 1970 avant 12 heures locales pour les *firmes basées au Surinam*,
- b) le 8 mai 1970 avant 12 heures locales pour les *firmes non basées au Surinam*.

Ouverture des offres :

Si aucune déclaration d'intention de soumissionner par des firmes non basées au Surinam n'est reçue à la date limite fixée ci-dessus, l'ouverture des offres des firmes basées au Surinam sera effectuée le 6 avril 1970 à 12 heures locales, en séance publique et dans les bureaux du Directeur van Bouwwerken, Verkeer en Waterstaat, dont l'adresse est donnée ci-avant.

Si des déclarations de soumissionner par des firmes non basées au Surinam ont été reçues, les soumissions *non ouvertes* des firmes basées au Surinam seront conservées et tenues secrètes jusqu'au 11 mai 1970 à 12 heures locales où leur ouverture aura lieu simultanément avec les soumissions éventuellement introduites par des firmes citées en premier lieu dans le présent paragraphe. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique dans les bureaux du Directeur van Bouwwerken, Verkeer en Waterstaat, dont l'adresse est donnée ci-avant.

Consultation des documents d'appel d'offres :

- a) Ministerie van Bouwwerken, Verkeer en Waterstaat, Direktoraat Bouwwerken, Kleine Waterstraat, 8, Paramaribo (Suriname) ;
- b) Commission des Communautés européennes, direction générale de l'aide au développement, 200, rue de la Loi, 1040 — Bruxelles ;
- c) Services d'information des Communautés européennes à :
Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Alexander Gogelweg 22,
Luxembourg, Centre européen, Kirchberg,
Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli 29.

Renseignements complémentaires :

Ils pourront être obtenus auprès du Directeur van Bouwwerken, Verkeer en Waterstaat, Direktoraat Bouwwerken, Kleine Waterstraat, 8, Paramaribo (Suriname) jusqu'au 21 mars 1970.

Participation :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des États, pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

Avis d'appel d'offres n° 878, lancé par la république du Mali, pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement

Projet : n° 211.011.35

Convention : n° 556/ML

N° local de l'appel d'offres : n° 878

Objet :

Alimentation en eau de la ville de Bamako, en république du Mali.

L'ensemble des travaux, en deux lots, comprend :

Lot n° 1 :

Transport et pose des tuyaux et accessoires :

Transport depuis le parc usine du fournisseur jusqu'à pied d'œuvre des conduites, raccords et accessoires d'un matériau courant (sans fourniture), ainsi que tous travaux de mise en œuvre y relatifs.

Longueur totale des conduites : 22 km environ ; diamètre des tuyaux : de 40 à 1.000 mm.

Lot n° 2 :

Génie civil :

Construction d'une tour de captage dans le fleuve Niger, d'une canalisation d'aspiration (diamètre : 1.100 mm, longueur : 320 m environ), des stations de pompage d'eau brute et d'eau traitée, d'une station de surpression (Sénou) et de divers ouvrages secondaires sans la fourniture des installations et des équipements.

Les candidats pourront soumissionner pour chacun des lots ou pour l'ensemble des deux lots.